

Atelier de Katsina : Conclusions

Draft – 4 octobre 2007

I.	Présentation de l'initiative K ² M esquissée par l'atelier	2
	Plateforme « information sur les marchés vivriers »	2
	Plateforme « circulation transfrontalière des marchandises »	2
	Plateforme « circulation transfrontalière des capitaux »	3
	Fonction transversale de communication	3
II.	Montage institutionnel	4
III.	Prochaines étapes	4
	Rédaction d'un concept paper et recherche de financement pour l'étude de faisabilité.	4
	Réalisation de l'étude de faisabilité associant tous les acteurs	4
	Processus politique	5

I. Présentation de l'initiative K²M esquissée par l'atelier

L'atelier a décidé la mise en place d'une initiative de coopération transfrontalière dans la zone de Kano - Katsina - Maradi sous l'égide de la Commission Mixte Nigéro – Nigériane de Coopération.

Cette initiative sera mise en place pour une durée initiale de deux ans à l'issue de laquelle elle sera évaluée. Au cours de cette période, elle mettra en œuvre trois plateformes dont les travaux s'appuieront sur une fonction transversale de communication.

Plateforme « information sur les marchés vivriers »

Cette plateforme sera en charge :

- De la formulation de propositions d'harmonisation des méthodes de collecte des données sur les prix, quantités et flux; du suivi de la mise en œuvre d'un processus à moyen terme d'harmonisation de ces méthodes.
- De l'identification / cartographie de marchés de référence et par ce biais de la constitution d'une base commune d'enquête.
- Du renforcement des partenariats opérationnels entre les systèmes d'information sur les marchés du Niger et du Nigeria.
- De l'identification des besoins des opérateurs économiques – producteurs, commerçants, gestionnaires de marchés, transformateurs, transporteurs - en information sur les prix, quantités et flux commerciaux ainsi que sur les appels d'offres publics pour la constitution des stocks de sécurité alimentaire ou de gestion des crises alimentaires.
- De la négociation avec les opérateurs GSM intervenant au Niger et au Nigeria d'un accord visant la facilitation de la diffusion de l'information par le biais du téléphone portable.

La plateforme réunira les représentants de l'ensemble des acteurs concernés, publics et privés, locaux, nationaux, régionaux et internationaux dans le but de disposer de l'ensemble des leviers d'action.

Plateforme « circulation transfrontalière des marchandises »

Cette plateforme sera en charge :

- De la définition des modalités de mise en réseau des marchés de Dawanau, Katsina, Jibya, Maradi ; du suivi de ce processus dont l'objectif est de contribuer à une rationalisation des contrôles dans le cadre de ces marchés.
- De l'animation d'un dialogue permanent entre les opérateurs de ces quatre marchés (producteurs, commerçants, gestionnaires de marchés, transformateurs, transporteurs), des acteurs des forces de contrôle (police, douane, services sanitaires, etc.) et des responsables politiques locaux.

- De la formation des opérateurs économiques sur le comportement à adopter face aux différents types de contrôles exercés par les forces de police, douanes, services sanitaires etc.

La plateforme réunira les représentants de l'ensemble des acteurs concernés, privés et publics, y compris les représentants de la police, de la douane et autres services techniques.

Plateforme « circulation transfrontalière des capitaux »

Cette plateforme sera en charge :

- D'un état des lieux précis de l'ensemble du système de transactions financières et d'opérations commerciales dans la zone K²M.
- Du dialogue avec le réseau ECOBANK et d'autres banques commerciales pour l'installation d'un plus grand nombre de succursales en vue de diversifier l'offre de services de ces établissements dans la zone K²M.
- De la réflexion sur le développement d'un système de paiement transfrontalier par carte bancaire sur les modèles de ce qui existe déjà au Nigeria en relation avec les institutions bancaires concernées.
- D'une réflexion associant les gouvernements du Niger et du Nigeria d'une part, les opérateurs publics et privés commerciaux et financiers de la zone K²M d'autre part, pour améliorer les mécanismes existants de constitution de stocks publics (élargissement et fluidification des systèmes d'appel d'offre, amélioration des circuits financiers, etc.).
- D'une réflexion sur le développement et la mise en réseau de structures de microcrédit au service du commerce de petite et moyenne envergure.
- D'une réflexion sur la création d'un système spécifique de financement du commerce de bétail, s'inspirant des travaux entrepris sous l'égide du CILSS sur la « Banque des Éleveurs ».

Fonction transversale de communication

Un programme transversal de communication sera lancé pour appuyer les travaux des trois plateformes. Ce programme porte en priorité sur la mise en réseau transfrontalière des radios émettant dans la zone K²M dans le but de :

- Diffuser localement les informations sur les prix et quantités.
- Diffuser localement les informations sur les taux de change.
- Diffuser localement les droits et devoirs des populations au regard des textes de la CEDEAO et des législations nationales en matière de circulation des personnes, des biens et des capitaux.
- Diffuser toutes autres informations utiles pour la sécurité alimentaire et la fluidité du commerce et des transactions financières dans la zone K²M.
- Faire connaître l'initiative K²M, rendre compte de ses travaux.

II. Montage institutionnel

En première analyse et sous réserve des recommandations de l'étude de faisabilité et des décisions des parties concernées :

- L'initiative K²M s'inscrira dans le Programme d'Initiatives Transfrontalières de la CEDEAO dont elle sera l'une des opérations pilotes. Les modalités de l'implication de la Commission de la CEDEAO dans la « gouvernance de l'initiative » restent à préciser.
- Elle sera mise en œuvre sous l'égide de la Commission Mixte Nigéro – Nigériane de Coopération. La Commission Nationale des Frontières du Niger et la *National Boundary Commission* du Nigeria joueront un rôle important dont les modalités exactes restent à définir.
- L'implication des autres acteurs nationaux, régionaux et internationaux en charge des problèmes de sécurité alimentaire est indispensable. Les modalités de cette implication restent à définir.
- Au travers des trois plateformes et du programme « Communication », l'Initiative favorisera l'expression des acteurs locaux publics et privés (associations de producteurs, de commerçants, de transporteurs, banques, radios, associations de la société civile, etc.)

III. Prochaines étapes

Rédaction d'un concept paper et recherche de financement pour l'étude de faisabilité.

L'atelier a demandé aux organisateurs de rédiger d'ici la mi octobre, un document de concept présentant l'ensemble du dispositif, soulignant les questions en suspens et esquissant des hypothèses de travail pour le montage de l'initiative.

Ce document servira de base à la rédaction des termes de référence de l'étude de faisabilité.

Parallèlement, la Commission Mixte Nigéro-Nigériane de Coopération avec l'appui des organisateurs de l'atelier de Katsina, prendra des contacts avec des partenaires financiers potentiels pour le financement de l'étude de faisabilité et de la réunion politique décrite au point ci-dessous.

Réalisation de l'étude de faisabilité associant tous les acteurs

Le principe de cette étude est de prolonger le travail de l'atelier de Katsina en approfondissant et en élargissant la concertation avec les acteurs de la zone K²M autour des propositions décrites plus haut.

Cette étude devrait être réalisée dans le cadre de la Commission Mixte Nigéro-Nigériane de Coopération.

En première analyse, elle pourrait être confiée à une équipe nigéro-nigériane dont les membres devraient être majoritairement issus de la zone K²M. Il s'agira pour cette équipe

- De rencontrer l'ensemble des acteurs potentiellement intéressés par l'initiative et, avec eux, de préciser les objectifs et les modalités de mise en œuvre des travaux des différentes plateformes.
- De formuler sur cette base un projet de deux ans assorti d'un budget.

Processus politique

L'atelier de Katsina a permis de dessiner les contours techniques d'une initiative ambitieuse qui s'inscrit dans un cadre politique régional déjà bien établi :

- Le 18 janvier 2005, le secrétariat exécutif de la CEDEAO a présenté devant le conseil des Ministres des affaires étrangères de la CEDEAO, un mémorandum intitulé « le concept de pays-frontière ou l'intégration de proximité. Le conseil a adopté ce mémorandum et demandé au secrétariat exécutif de généraliser la coopération transfrontalière à l'ensemble des frontières ouest africaines.
- En février 2005, le secrétaire exécutif de la CEDEAO a écrit à l'ensemble des Ministres des affaires étrangères pour les informer du lancement du Programme d'initiatives Transfrontalières de la CEDEAO.
- Le 9 janvier 2006, le secrétariat exécutif de la CEDEAO a présenté devant le conseil des Ministres des affaires étrangères de la CEDEAO, un deuxième mémorandum intitulé « Bilan et perspective de la mise en œuvre du Programme d'initiatives Transfrontalières : Suite à l'adoption par la réunion des ministres des affaires étrangères du 18 janvier 2005 du mémorandum sur le concept « pays-frontières ou l'intégration de proximité ».
- Le plan stratégique 2007 – 2010 approuvé par les chefs d'État des États membres en juin 2007 prévoit la mise en œuvre d'une stratégie régionale d'appui à la coopération transfrontalière (objectif n° C-TCTMoPIM O2 EO2 A2.3).

Toutefois, l'atelier de Katsina a souligné la nécessité d'engager un processus élargi de dialogue politique autour de l'initiative K²M sous l'égide de la Commission Mixte Nigéro-Nigériane de Coopération et avec l'appui de la Commission Nationale des Frontières du Niger et de la *National Boundary Commission* du Nigeria.

Ce processus pourrait en particulier s'appuyer sur l'organisation d'une réunion d'une journée, au niveau politique, de présentation de l'initiative à l'ensemble des instances directement concernées: les deux Ministres en charge des questions frontalières, les gouverneurs de Maradi, Kano et Katsina, ainsi que des représentants des acteurs locaux publics et privés. La réunion de lancement politique pourrait être organisée après la finalisation du document de faisabilité décrit au point plus haut.